

Protection et sécurité des données

Par le co-responsable de la protection du traitement des données de COSMO CONSULT Group, conformément à l'article 26 du RGPD

Version: 3.2 | Date: 14.03.2023

Créé par: Michael Makowski

COSMO CONSULT SSC GmbH
Von Steuben Straße 10 | 12
48143 Münster
Germany

dataprotection@cosmoconsult.com

www.cosmoconsult.com

Table of Contents

1	Mesures générales de sécurité des données chez Cosmo Consult	3
2	Mesures générales de protection des données chez COSMO CONSULT	4
3	Lieu de traitement des données	5
3.1	Data center de COSMO CONSULT	5
3.2	Localisation de COSMO CONSULT	5
3.3	Traitement des données chez Microsoft Azure	5
4	Mesures techniques et organisationnelles	6
4.1	Confidentialité (Art. 32 para. 1 lit. b RGPD)	6
4.1.1	Contrôle d'accès physique	6
4.1.2	Contrôle d'accès logique	6
4.1.3	Contrôle d'accès des données	7
4.1.4	Contrôle de séparation des données	7
4.2	Intégrité (Art. 32 para. 1 lit. b RGPD)	7
4.2.1	Contrôle de transmission des données	7
4.2.2	Contrôle d'entrée	8
4.3	Disponibilité et résilience (Art. 32 para. 1 lit. b RGPD)	8
4.3.1	Contrôle de la disponibilité de l'accès	8
4.4	Procédures d'audit, de suivi et d'évaluation périodiques (Art. 32 para. 1 lit. d RGPD ; Arti. 25 para. 1 RGPD)	9
4.4.1	Contrôle de commande	9
4.4.2	Contrôle de l'efficacité de l'organisation	9
5	Contact	10
5.1	Coordinateur à la protection des données	10
5.2	Délégué à la protection des données	10

1 Mesures générales de sécurité des données chez Cosmo Consult

Ce document décrit les mesures techniques et organisationnelles prises chez COSMO CONSULT pour assurer la mise en œuvre conformément à l'article 32 du RGPD :

- 1.1. COSMO CONSULT a pris des mesures pour assurer la sécurité des biens et des données, ainsi que le fonctionnement ininterrompu des systèmes, de ressources, d'organisation et de technologie.
- 1.2. COSMO CONSULT s'engage au secret envers ses clients. Tous les employés de COSMO CONSULT s'engagent à respecter la confidentialité des données lors de leur embauche.
- 1.3. Chez COSMO CONSULT, l'étendue de la protection comprend tout traitement de données de personnes physiques ou morales, ainsi que d'autres données confidentielles ou sensibles (par exemple, données d'entreprise ou financières).
- 1.4. Des précautions contre les incendies et la prévention des pertes ont été prises dans tous les centres COSMO CONSULT et dans tous les bureaux.
- 1.5. Les exigences en matière de contrôle d'accès et de sortie sont assurées sur tous les sites par la sécurité structurelle des bureaux et, en règle générale, par une surveillance électronique des zones de sécurité. L'élimination des documents confidentiels s'effectue exclusivement par l'intermédiaire d'un système de déchiquetage des documents.
- 1.6. COSMO CONSULT s'appuie sur la dernière technologie Microsoft, qui répond à toutes les exigences en matière de protection des données. En témoignent divers exemples de protection des données pour les produits Microsoft.
- 1.7. COSMO CONSULT emploie plusieurs informaticiens (certifiés, généralement Microsoft Certified), pour vérifier les précautions de sécurité, les compléter selon les exigences, et les développer davantage en tenant compte des dernières mesures technologiques.
- 1.8. COSMO traite les données pendant la mise en œuvre du logiciel, à des fins de migration et de test des données. De plus, COSMO CONSULT met en place des systèmes de test en coordination avec le client. Les systèmes de test seront conservés aussi longtemps que le support sera fourni par COSMO CONSULT, ou comme convenu contractuellement. Après consultation avec le client, l'ensemble des données sensibles des systèmes de test peut être adapté et simulé. COSMO CONSULT recommande d'exécuter les tests et les développements sur des systèmes hébergés dans un environnement Cloud du client.
- 1.9. Dans le cas de la maintenance à distance / accès aux systèmes du client, il existe toujours un système de sécurité (mesures de cryptage, etc.) qui protège contre les accès non autorisés.

- 1.10. Pour se protéger contre les virus informatiques, tous les médias entrants, les emails, et les pièces jointes, sont analysés. En outre, tous les PC et serveurs sont protégés par une protection Endpoint gérée de manière centralisée.
- 1.11. COSMO CONSULT a presque entièrement migré les services centraux et les exigences de protection des données vers un datacenter centralisé.
- 1.12. Le traitement des données est effectué exclusivement dans le cadre du RGPD.
- 1.13. Si un contrat a été conclu avec un client, les mesures supplémentaires de protection des données suivantes s'appliquent :
 - 1.13.1. Le principe de séparation des fonctions existe dans tous les domaines importants. Les domaines affectés par le traitement des données sont séparés par fonction et organisation. Tous les systèmes clients ne sont accessibles qu'aux employés autorisés, au projet respectif ou à l'équipe de support client. Les droits d'accès sont attribués par le chef de projet responsable du projet, et vérifiés régulièrement.
 - 1.13.2. Les données d'appels requises pour la maintenance à distance sont soit personnalisées, soit accessibles uniquement aux employés travaillant sur le projet ou de l'équipe de support clients, en fonction des besoins du client.
- 1.14. La protection des données et la sécurité des données revêtent une grande importance pour COSMO CONSULT. Par conséquent, COSMO CONSULT fait régulièrement vérifier ses procédures internes.

2 Mesures générales de protection des données chez COSMO CONSULT

- 2.1. Les mesures techniques et organisationnelles de protection des données (TOMS) concernent :
 - 2.1.1. Contrôle des commandes, contrôle d'accès physique, contrôle d'accès logique, contrôle de l'accès aux données, contrôle de la transmission des données, contrôle des entrées, contrôle de la disponibilité, contrôle de la séparation et contrôle de l'efficacité.
 - 2.1.2. Type d'échange de données, fourniture de données, type et conditions de traitement des données, conservation des données, ainsi que type et conditions de transmission des données
 - 2.1.3. Des mesures visant à garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la rotation des systèmes et des services sur une base permanente, ainsi que la possibilité de rétablir rapidement l'accessibilité et la disponibilité des données personnelles en cas d'incident physique ou technique.
 - 2.1.4. Une procédure d'examen, d'évaluation et de validation régulière de l'efficacité de ces mesures.

- 2.2. Dans la mesure où des services individuels sont hébergés par des sous-traitants, COSMO CONSULT les sélectionnera exclusivement conformément aux exigences légales, passera des contrats écrits, et en informera les clients dans son propre contrat.
- 2.3. Le Groupe COSMO CONSULT assure et supervise régulièrement le respect des mesures techniques et organisationnelles prises par toutes les entreprises qui ont adhéré à l'Accord conjoint de contrôle conformément à l'article 26 du RGPD.
- 2.4. En général, les mesures techniques et organisationnelles de COSMO CONSULT sont basées sur le progrès technique et le développement permanent. COSMO CONSULT prendra toutes les mesures nécessaires pour accroître la sécurité.

Une documentation récente sur les mesures techniques et organisationnelles "**protection des données et de sécurité chez COSMO CONSULT**" est disponible au téléchargement sur le site web <https://www.cosmoconsult.com/data-protection>.

3 Lieu de traitement des données

3.1 Data center de COSMO CONSULT

COSMO CONSULT centralise tous ses serveurs dans Microsoft Azure.

Voir aussi: <https://azure.microsoft.com>

3.2 Localisation de COSMO CONSULT

COSMO CONSULT est un groupe international d'entreprises représenté par plusieurs entités, et met en œuvre des projets informatiques dans le monde entier. Les règlements et mesures documentés ici s'appliquent à toutes les entités co-responsables COSMO CONSULT.

Voir <https://www.cosmoconsult.com/data-protection>

3.3 Traitement des données chez Microsoft Azure

COSMO CONSULT utilise les serveurs et les services hébergés sur la plateforme Microsoft Azure. L'Europe de l'Ouest (Amsterdam aux Pays-Bas) a été choisie comme site principal pour le traitement des données, avec des services individuels hébergés dans d'autres sites européens.

Dans la mesure où les données sont hébergées sur la plateforme Azure dans le cadre des commandes des clients et qu'il y a transfert de données personnelles vers un pays tiers au sein du Cloud Microsoft Azure, COSMO CONSULT a conclu un contrat à cet effet avec Microsoft Ireland Opérations Limited, Atrium Building Block B, Carmenhall Road, Sandymount Industrial Estate, Dublin 18 en Irlande conformément aux exigences légales sur la base des clauses contractuelles-types de l'UE ? et a vérifié les mesures de protection supplémentaires prises par Microsoft.

4 Mesures techniques et organisationnelles

4.1 Confidentialité (Art. 32 para. 1 lit. b RGPD)

4.1.1 Contrôle d'accès physique

Ce qui suit décrit les mesures qui empêchent l'entrée forcée ou non autorisée dans les bureaux de COSMO CONSULT.

Description des mesures prises par COSMO CONSULT:

- Registre avec le nom des visiteurs à la réception
- Des salles de serveurs locales (le cas échéant) sont en outre sécurisées à tous les endroits des bâtiments officiels.
- Visite guidée et supervisée des visiteurs
- Système de verrouillage
- Carnet avec règle sur l'utilisation des clés de sécurité

4.1.2 Contrôle d'accès logique

Le process sécurise l'utilisation des systèmes de traitement des données grâce à divers contrôles d'accès, de sorte que seules les personnes autorisées peuvent y accéder. Chaque accès nécessite l'identification et l'authentification de l'utilisateur. L'accès de l'extérieur est sécurisé par un pare-feu dans chaque site.

Description des mesures prises par COSMO CONSULT:

- Authentification avec un login et un mot de passe
- Profils utilisateurs
- Utilisation d'un logiciel de protection des points de terminaison
- Utilisation d'un pare-feu
- Utilisation de la technologie VPN
- Attribution de mot de passe/règles de mot de passe
- Obligation de verrouiller son écran
- Carnet avec règle sur l'utilisation des clés de sécurité
- Cryptage d'un dispositif externe et mobile
- Cryptage des supports de données internes

- Gestion des utilisateurs et des autorisations

4.1.3 Contrôle d'accès des données

Dans ce qui suit, les mesures de COSMO CONSULT énumérées garantissent que les personnes autorisées à utiliser un système de traitement de données ne peuvent accéder qu'aux données qui leur sont fournies, et que les données personnelles ne peuvent pas être lues, copiées, modifiées ou supprimées sans autorisation pendant le traitement, l'utilisation et après archivage.

Description des mesures prises par COSMO CONSULT :

- Concept d'autorisation (groupes AD, définitions de rôles)
- Utilisation de déchiqueteuses de documents ou de conteneurs de collecte (système d'élimination des documents)
- Politique de mot de passe
- Gestion des droits des utilisateurs par les administrateurs

4.1.4 Contrôle de séparation des données

Voici des mesures visant à garantir que les données collectées à différentes fins peuvent être traitées séparément.

Description des mesures prises par COSMO CONSULT :

- Séparation des banques de données
- Définition des droits d'accès différents par clients
- Séparation des systèmes de production et de tests

4.2 Intégrité (Art. 32 para. 1 lit. b RGPD)

4.2.1 Contrôle de transmission des données

Les mesures de COSMO CONSULT sont énoncées ci-dessous pour garantir que les données personnelles ne peuvent pas être lues, copiées, modifiées ou supprimées sans autorisation, pendant la transmission électronique, ou le transport, ou le stockage sur des supports de données, et qu'il est possible de vérifier et de déterminer à quel endroit les données personnelles seront transmises.

Description des mesures prises par COSMO CONSULT:

- Règlements d'utilisation pour les supports de données externes/mobiles
- Sélection minutieuse du personnel
- Connexion VPN au réseau COSMO CONSULT

Description des mesures à prendre par le responsable du traitement des données :

- Logging aux transferts de data
- Connexion VPN au contrôleur de réseau

4.2.2 Contrôle d'entrée

Voici une liste des mesures prises par COSMO CONSULT pour s'assurer qu'il peut être vérifié et déterminé à une date ultérieure, si et par qui, les données personnelles ont été saisies, modifiées ou supprimées dans les systèmes de traitement de données.

Les mesures techniques et organisationnelles relatives au contrôle des entrées doivent être prises par le responsable du traitement.

Par exemple, l'attribution de noms d'utilisateurs individuels, au lieu de connexions collectives pour des groupes d'employés ou des équipes entières (de COSMO CONSULT ; en support à qui contrôle), ainsi que l'enregistrement des entrées / modifications de données, etc... relèvent de la responsabilité du contrôleur, voilà pourquoi la traçabilité des entrées, des modifications et des suppressions de données dans le système productif, est possible.

-
- Traçabilité de la saisie, de la modification et de la suppression des données par le biais de noms d'utilisateurs individuels (et non de groupes d'utilisateurs)
 - Enregistrement de la saisie, de la modification et de la suppression des données (journal de modification ou similaire)
 - Attribution des droits de saisie, de modification et de suppression des données sur la base d'un concept d'autorisation

4.3 Disponibilité et résilience (Art. 32 para. 1 lit. b RGPD)

4.3.1 Contrôle de la disponibilité de l'accès

Voici les mesures prises par COSMO CONSULT pour s'assurer que les données personnelles sont protégées contre la destruction ou la perte accidentelle et peuvent être rapidement restaurées en cas d'incident.

Les mesures techniques et organisationnelles relatives au contrôle des entrées doivent être prises par le responsable du traitement.

Les mesures techniques et organisationnelles prises par COSMO CONSULT servent exclusivement des objectifs internes / propres à COSMO CONSULT et sont une garantie d'opérabilité et de disponibilité.

Description des mesures prises par COSMO CONSULT :

- Conserver les sauvegardes dans un endroit sûr

- Extincteurs dans les salles de serveurs (ou au minimum à proximité)
- Précautions de sauvegarde et de restauration

4.4 Procédures d'audit, de suivi et d'évaluation périodiques (Art. 32 para. 1 lit. d RGPD ; Arti. 25 para. 1 RGPD)

4.4.1 Contrôle de commande

Les mesures de COSMO CONSULT ci-après énumérées garantissent que les données personnelles traitées pour le compte de COSMO CONSULT par d'autres fournisseurs, ne peuvent être traitées que conformément aux instructions du client.

Une liste des sous-traitants agréés est régulièrement mise à jour sur <https://www.cosmoconsult.com/data-protection>. En cas de changement, les clients seront informés à l'avance par email.

Description des mesures prises par COSMO CONSULT :

- Sélection du sous-traitant avec les mesures nécessaires requises (en particulier en ce qui concerne la sécurité des données)
- Définition contractuelle du type et de la portée, ainsi que de la finalité du traitement et de l'utilisation des données à caractère personnel du responsable du traitement ;
- Uniquement sur les commandes traitées par accord écrit
- Uniquement sur instructions écrites au sous-traitant
- Obligation des employés du sous-traitant de maintenir le secret des données

4.4.2 Contrôle de l'efficacité de l'organisation

Dans ce qui suit, les mesures énumérées garantissent que l'organisation interne répond aux exigences particulières de la protection des données.

Description des mesures prises par COSMO CONSULT :

- Respect des paramètres par défaut favorables à la protection des données (Art. 25 para. 2 RGPD)
- Gestion de la protection des données
- Implication du coordinateur global de la protection des données et du délégué externe à la protection des données si les processus opérationnels l'exigent.
- Organisation manuelle du site
- Audits réguliers pour assurer la conformité aux TOMs
- Sessions de formation régulières
- Normes et réglementations en matière de sécurité informatique
- Normes et réglementations pour la sécurisation du stock de données

5 Contact

5.1 Coordinateur à la protection des données

COSMO CONSULT SSC GmbH

Michael Makowski

Von-Steuben-Strasse 10/12

48143 Münster

Germany

email: dataprotection@cosmoconsult.com

web: <https://www.cosmoconsult.com>

5.2 Délégué à la protection des données

2b Advice GmbH

Joseph-Schumpeter-Allee 25

53227 Bonn

Germany

email: cosmoconsult@2b-advice.com

web: <https://www.2b-advice.com>